Comment agit le conseil au milieu des points de vue différents ?

Séminaire des Architectes-Conseils de l'Etat
Bâle - 2005

« Tout est affaire de décors , changer de vie changer de corps…

Il m'a été demandé de répondre, devant vous, à la question : « Comment agit le conseil au milieu des points de vue différents ? ». Question qui s'inscrit dans la continuité de celle de l'année passée : « Dans quel Etat j'erre ?».

Question pertinente qui nécessite que nous cherchions, préalablement à toute tentative de réponse, à savoir ce qu'est un point de vue et donc de quoi et d'où nous causons.

La première définition que nous en donne l'ami Robert est que le point de vue est un « Endroit où l'on doit se placer pour voir un objet le mieux possible. » et donc un « Endroit d'où l'on jouit d'une vue étendue, pittoresque. Un panorama. ». Je vous avouerais que ces points de vue, ces panoramas, inscrits sur les cartes routières des années 60 ont été des moments importants de ma sensibilisation au paysage car mon père en faisait des arrêts pipi. C'est donc par la libération urinaire que s'est forgé en moi cet appétit d'espace. Mais revenons à un point de vue moins personnel.

La seconde définition, dont le premier usage daterait de 1670, nous dit : « Manière particulière dont une question peut être considérée. Un aspect, un côté, une optique, une perspective. »

D'abord un endroit où l'on doit se placer pour mieux voir, ensuite une manière de poser une question et une perspective… voici une définition qui nous place d'emblée dans une question d'espace et de prospective. Faisons un petit retour dans l'histoire, revenons au moment fondateur de la perspective qui grâce à Filipo Brunelleschi correspond à la naissance de l'architecte.

Nous sommes au début du Quattrocento à Florence où les rues sont moins encombrées que cet été de shorts fluos et de jupettes fushias. Filipo se place dans l'encadrement du portail de ce qui sera le Duomo dont il réalise justement le dôme. Il regarde le Baptistère octogonal qui fait face. Il porte son oeil à l'arrière d'un petit tableau, 41 cm au carré, sur lequel il a reproduit cette même vue et dans lequel il a pratiqué un petit trou. La vue peinte est donc tournée vers la vue réelle. De son autre main il place un miroir devant cette vue peinte de manière à ce que l'image peinte s'y reflète et qu'il puisse la voir ayant placé son œil dans l'œilleton pratiqué dans le tableau. Il voit alors cette image peinte reflétée dans le miroir s'adapter parfaitement à l'environnement, et donc remplacer la vue réelle du baptistère. Filipo vérifie ainsi que sa méthode de dessin est juste. Filipo venait d'inventer la perspective dite légitime et … le point de vue unique. Il montrait ainsi que l'on pouvait appliquer une règle et une règle seulement pour s'insérer dans le réel.

Mais surtout par le jeu du miroir, il permet de vérifier en premier lieu que le peint, le faux en quelque sorte, peut très bien s'adapter, s'intégrer, au vrai, que la représentation peut prendre place dans le concret ; puis en second lieu que la place d'où cela est possible est incluse dans la représentation, dans le faux, et que cette place d'où le regard est possible à travers le trou pratiqué dans le tableautin, est l'unique lieu pour voir la projection de l'infini, lui-même reflété par le miroir et donc situé en arrière de la tête-même du regardant, l'infini en arrière-pensée en quelque sorte. Ce jeu de renvoi n'est pas innocent car il place le point de vue dans une implication de projection et donc de constitution de l'Ego. Et nous savons que les architectes n'en manque pas.

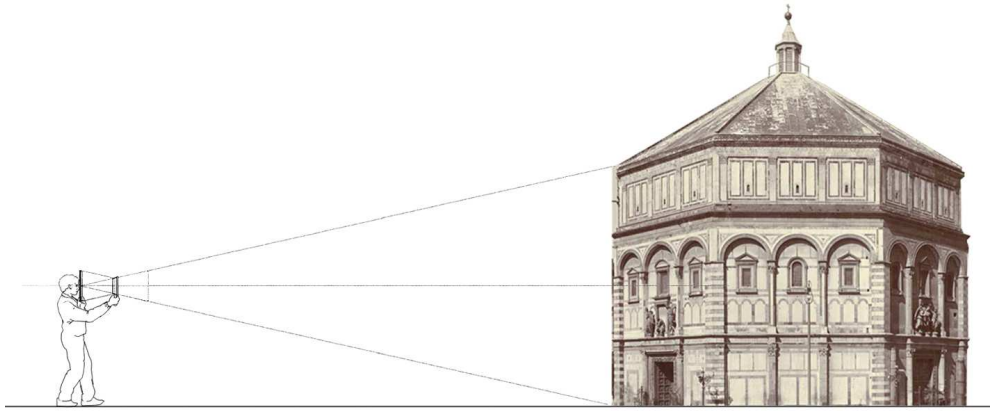

Au lieu d'aller voir les filles, ou en complément, cette pulsion scopique poussera donc certains individus, l'œil vissé au trou, à chercher à comprendre quelle place pourrait prendre le faux, le représenté, dans l'ordre des choses et donc par quel biais malin, on pourrait faire passer un projet pour du déjà vrai. Le plus vrai que vrai allait faire des malheurs !

Jusque là, quand la commande d'un édifice était entérinée, une multitude d'avis se combinaient pour réaliser ce qui avait été très vaguement décidé. Chacun arrivait avec sa recette, avec son savoir-faire et ses intérêts particuliers d'artisan ou de confrérie. Le Dôme de Florence ne dérogea pas à cette absence totale de sérieux dans la programmation. On avait voulu la plus grande basilique du monde mais, alors que l'immense transept était construit, on ne savait plus en réaliser l'élément principal, la coupole, et le corps même de la cathédrale en restait absurdement démunie.

Il fallu le culot d'un jeune même pas encore architecte, Filippo Brunelleschi, pour oser l'impossible et construire contre tous les entrepreneurs et artisans du moment ce qui devint : « l'immense structure dressée au-dessus des cieux et ample à couvrir de son ombre tous les peuples toscans ».

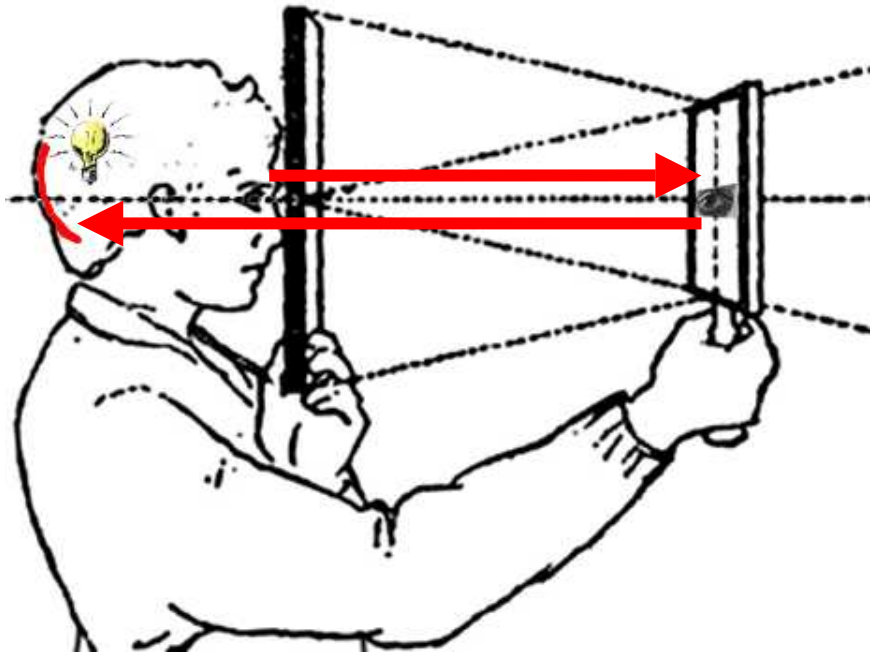

Après cette expérience du Dôme, la règle mise en place par Filipo a pour objectif non seulement de gérer les diminutions, les profondeurs et l'éloignement mais surtout de mettre en œuvre , en retour, une composition, une ordonnance de ce qui était non plus une re-présentation du monde concret qui se déploie devant nous mais surtout la présentation d'un monde imaginé, et donc projeté, mis en lieu et place du monde concret. La perspective offre alors une méthode de composition du futur, de ce qui doit advenir. La détermination d'un point de vue unique est pour Filipo une nécessité qui dépasse la simple question de représenter une scène sur un tableau, c'est une nécessité politique dans le sens où il a pu vérifier que la simple accumulation des compétences et des savoirs-faire ne suffisait plus pour répondre aux ambitions des décideurs et qu'il fallait que quelqu'un assume le futur et puisse organiser la réponse. L'architecte était né Grand Organisateur.

Passons vite sur les siècles, les manuels des Alberti, Serlio et autres ; notons qu'au passage l'architecte fourgua la perspective à la peinture qui mit 5 siècles à s'en débarrasser. Passons même sur l'ère industrielle qui vit l'architecte tenter de s'adapter, modulo-modulant, à la standardisation et à l'empaquetage et devenir Chef de rayons, pour parvenir à aujourd'hui.

Aujourd'hui, ère de l'image, nous sommes arrivés, mutando-mutandis, à la démultiplication des points de vue et à la « polyfocalisation ».

Le point de vue de Filipo qui s'établissait depuis un trou pratiqué dans un tableautin, comme le voyeur à son trou de serrure, s'est doté aujourd'hui des capacités d'user, comme un appareil photographique, de différentes focales. C'est ainsi que sur un même objet il existera non seulement plusieurs points de vue mais de chaque point de vue se déduiront plusieurs focalisations.

Prenons un exemple. Un projet de recomposition urbaine, non pardon… de renouvellement urbain, ah non, c'est vrai on a déjà changé, de renouveau urbain - voyez comme la langue retrace toujours les malaises des décideurs - donc un projet sur un quartier…. Autour de la table les élus, derrière les élus les chefs de services, puis les chargés de mission, à côté les représentants de l'Etat, le Préfet et le D.D.E., ou le D.R.I.R. ou le D.I.R.EN. ou le D.D.A. ou le D.R.A.C. ou le D.D.A.S. Derrière chacun, leurs chefs de service ou chargés de missions.

L'élu ayant en charge les Services Techniques regarde le quartier de manière technique, juste derrière lui le chef du service du ramassage des ordures ménagères voit les camions-poubelles, le chargé de mission poubelle voit les containers, le chef du service voirie voit les voiries, le chargé de mission voit les rayons de braquage, le chef du service assainissement voit les réseaux, le chargé de mission voit les tuyaux, etc….

A côté du premier élu, l'élu à l'Environnement et aux Espaces Verts, lui, regarde le vert, le chef du service voit les surfaces à entretenir, le chargé de mission la possibilité ou non de passer des engins. Etc, etc, je passe…. Ainsi donc chacun d'un point de vue unique initial utilise sa focale, comme autant de zooms.

Le phénomène se reproduit du côté de l'Etat. Il est vrai que côté D.D.E. la situation s'altère parfois un peu, je ne dis pas toujours ni partout. C'est à dire que le chef de service ou le chargé de mission vient d'arriver ou alors il va partir bientôt, et alors il ne voit pas grand chose…. Ceci dit ils sont souvent nombreux à ne rien voir, mais de manières différemment floues. Ceux qui arrivent, on les reconnaît dans les réunions, ce sont ceux qui plissent des yeux. Surtout quand on leur demande si le dernier tableau demandé par l'ANRU est le bon !

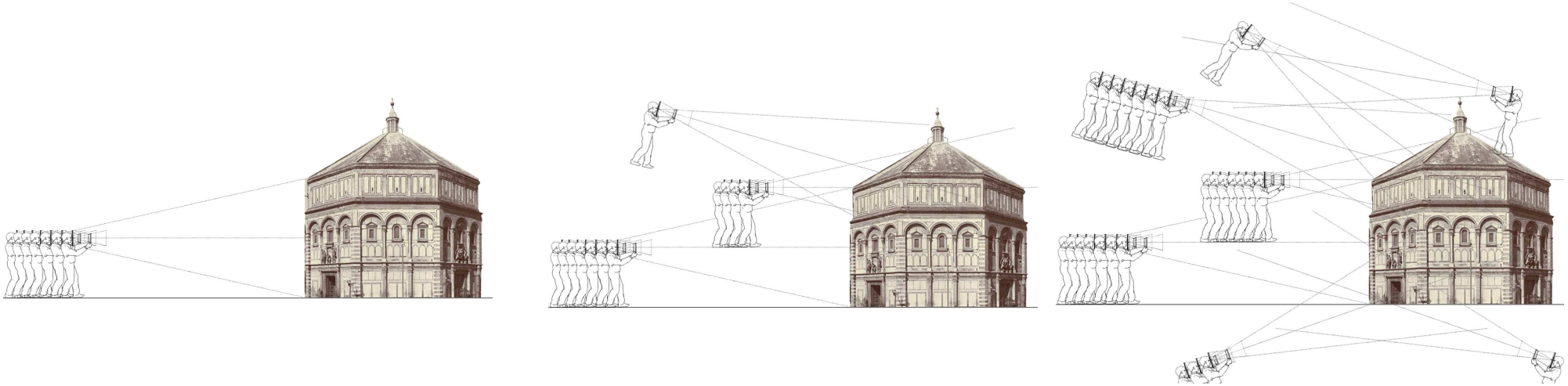

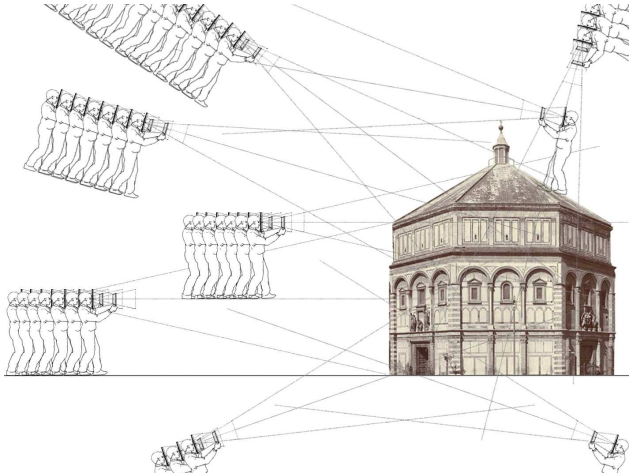

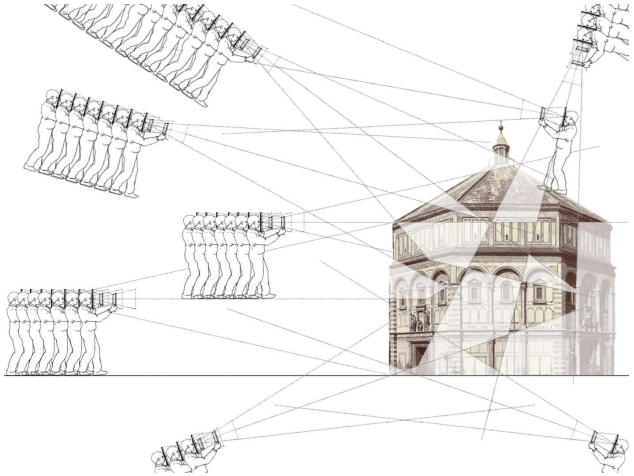

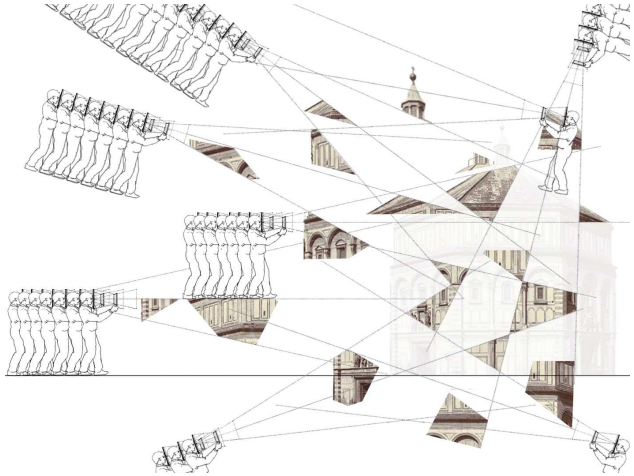

Remarquons le glissement sémantique qui s'est effectué en 5 siècle et demi : ne rien voir ne signifie pas que l'on a pas de point de vue. Cela Filipo ne l'avait pas prévu ! En légitimant la posture du point de vue, il n'a pas vérifié que celui qui s'y mettait, voyait. Ainsi on peut être aveugle à ce qui est à regarder, mais avoir quand même son point de vue dessus, puisqu'on a le poste ! L'important, c'est le poste ! A la queue leu leu, chacun avance dans l'assurance de passer des poignées des poubelles aux poubelles, des poubelles aux camions-poubelles, des camions poubelles aux planifications des ramassage, etc…. Mais dans ce système d'avancement, pas question de détourner le regard et de poser des questions sur la pertinence de la file, ou par exemple de la pertinence de l'amoncellement des ordures et des couleurs des containers. On tri-sélecte avec enthousiasme mais pas question de réduire les emballages à la vente par exemple. Cela ne fait pas partie de la question.

On peut ainsi avoir un point de vue arrêté sur un sujet que l'on ignore totalement et d'autant plus sûrement que l'on est nombreux. D'ailleurs une file de taupes ne remet pas en cause la pertinence d'un point de vue déjà établi, bien au contraire car, chacun dans son ordre de file, conforte le point de vue arrêté depuis longtemps. Parfois une personne dans la queue n'est pas aveugle mais seulement borgne, elle doit alors confronter ce qu'elle voit à celui qui, devant elle, non seulement ne voit rien mais en plus la gène pour voir. Elle doit également se confronter à celui, derrière elle, qui ne voit pas plus et qui la pousse à se tenir tranquille. Le non-aveugle, on le repère en réunion car c'est celui qui essaie de communiquer avec des personnes des autres files. Il tente la « transversalité » car il s'est bien rendu compte qu'il n'arriverait jamais à redonner la vue aux taupes de son camp. Parfois ça marche et au milieu d'une assemblée de taupes mono-orientées, s'élève des points de vue complémentaires et transversaux. C'est le moment où généralement, le président de séance la lève, car il s'inquiète que ces nouveaux points de vue émergeants n'agitent de questions nouvelles la mare tranquille des savoirs-faire anciens.

Ainsi s'établit un agglomérat de points de vue obstinément fixes, et concomitants, traversé de quelques interrogations transversales. L'objet, la ville, s'en trouve découpé, explosé, en autant de morceaux qu'il existe de spécialistes aveugles ou borgnes. Le morcellement schizophrénique du corps de la ville est perpétué quotidiennement par des armées de taupes urbaines.

Mais de plus, rien ne prévoyait qu'entre le portail de Santa Maria dei Fiore et le Baptistère s'installerait une armée de Mickey qui encombrerait la perspective. Dans ce contexte de courte vue, la cécité devient une fatalité. Ainsi donc s'il n'est plus possible de voir ce futur, la revendication du droit à occuper le poste quand même demeure. On a, pour résoudre cet afflux de candidats au point de vue, créé un nouveau dispositif perspectif dit « en bocal » : la télévision. Celle-ci regarde pour vous et rien ne vous oblige à rester dans le froid des courants d'air d'un portail pour découvrir le sens du monde, il vous est livré à domicile et vous pouvez vous gratter le cul pendant que brûlent vos voisins.

De ce qui relevait de la mécanique de la projection de soi dans un monde que l'on souhaitait organisé, nous sommes passés à la machine désirante de la télévision où tout s'entasse à égalité dans une surproduction d'images.

Si le stade où celui qui se trouve au point de vue, derrière le tableautin de Brunelleschi, consiste à se voir inscrit dans le miroir, ce stade du miroir donc est comme une identification du regardant au monde organisé qu'il se représente. Les choses, les objets, se trouvent ordonnés, hiérarchisés dans un ordre de perception, puis de représentation. A qu'elle image démultipliée du monde chaotique la lucarne télévisuelle nous convie-t-elle à nous identifier ? Mesurons-nous, nous architectes, la réelle démesure de notre époque, la prolifération des distances, la connivence de l'immédiateté et de l'ailleurs ?

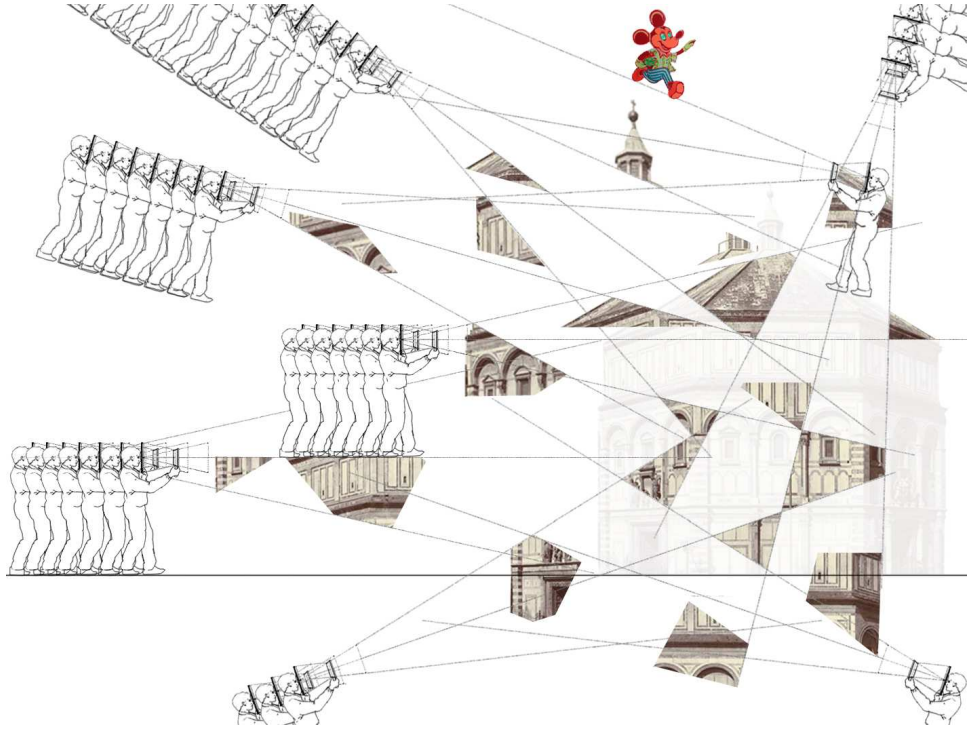

« V'nez donc voir chez moi, j'ai 180 chaînes » me dit mon voisin de palier, véritable Argos des temps post-modernes. Je lui réponds, malin : « et vous les regardez toutes ? » « Ben non, c'est pas possible ! » me rétorque-t-il, subitement inquiet pour ma santé mentale, « mais j'les ai ! », termine-t-il triomphant. Rappelons-nous qu'Argos, géant aux cent yeux, fut décapité par Hermès, Dieu des voleurs et des commerçants, qui l'endormit en jouant du pipo, pour

comprendre que dans ce chaos omni-visuel, cet aveuglement omni-oculaire, on devient très fragile face aux chants de la consommation. « J'les ai ! » suffit au bonheur. Miracle de l'alliance de la consommation et du virtuel.

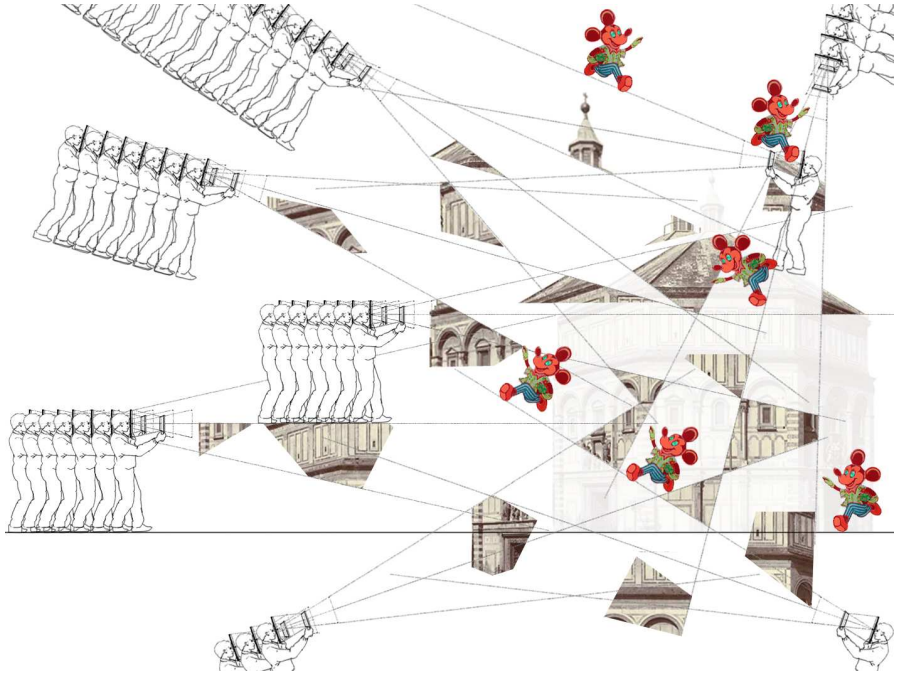

Le pouvoir, celui de faire et de défaire, s'en trouve également bouleversé. Il n'est plus possible de prendre une décision seul. Chacun à son point de vue chez les élus : points de vue des maires et des conseillers municipaux, des présidents ou conseillers des Communautés de Communes, du Conseil Général, du Conseil Régional, des Présidents de ceci et de cela…. Et de cette orgie des points de vue naissent des alliances contre-nature engendrant autant de monstres urbains : ZAC en Chimère, tête et poitrail de lion, ventre de chèvre et queue de serpent, Zone commerciale et artisanale en Hydre, rampante avec ses neuf têtes exhalant autant d'haleines pestilentielles, Aménagements en Guivre au corps de serpent, aux ailes de chauve-souris et aux pattes de pourceau, Projets de développement en sirènes battant leurs ailes sous les chants de leurs promesses mensongères…. Nous connaissons tous ces ensembles monstrueux qui laissent le territoire éclaté, sans connexions urbaines entre les quartiers limitrophes des différentes communes. Nous connaissons tous les difficultés qui se dressent dès lors que nous tentons d'établir le contact avec les orgiaques décideurs. Rien ne rend plus sourd qu'un point de vue obstiné si ce n'est plusieurs. Dans ce monde hyper-organisé, hyper-administré et hyper-informé, la confusion des proximités peut devenir intolérable à force d'intolérance.

Prenons un exemple. Dans une grande ville pétillante à l'est de l'Ile de France, les quartiers d'habitat social sont considérés comme excentrés, au bout de la ville. Et à ce titre on s'engage, Anru à l'appui, à les désenclaver suivant le terme homologué. Mais si on observe le développement de l'agglomération on découvre que dans un horizon de 10 à 20 ans, ils auront été totalement intégrés dans la ville. Mieux encore : une gare TGV s'installe à proximité du quartier le plus important. TGV qui mettra les étudiants à une heure de Lille et de Strasbourg, soit moins de temps qu'il faut pour un étudiant de l'Ecole d'Architecture à Marne la Vallée i l'idée saugrenue lui venait de rejoindre l'école d'architecture de la Villette. On ne peux plus dire que ces quartiers soient au bout de la ville et sans avenir ! La manière de voir ces quartiers devrait changer. Les champs autour se couvrent de projets de ZAC, les prix montent et tout semble baigner ! Mais cet optimisme est contredit pas l'accumulation des points de vue. Il y a par exemple le point de vue du maire de la commune qui accueille la gare et qui, craignant les hordes sauvages des pouilleux du quartier d'habitat social, prône, ZAC à l'appui, la rupture de toute continuité urbaine. Mais il y a aussi les

points de vue des différentes communautés de communes qui, entourant cette ville, ne participent surtout pas à la logique du développement de l'agglomération dont elles refusent obstinément de faire partie. C'est à qui construira la nouvelle zone commerciale pour piquer la clientèle de la précédente, dans une grande compétition de voiries rapides et de poncifs où même l'environnemental devient un alibi. Le Dieu de l'urbanisme c'est Hermès : déplacements et commerce. Au moment donc où le regard négatif, dépréciatif, porté sur les quartiers d'habitat social pouvait changé, les points de vue des uns et des autres brouillent encore plus les perspectives d'en sortir. Regarder ensemble notre futur semble être devenu impossible.

Pour qu'une ville, une agglomération, puisse s'inscrire dans une perspective unique et unitaire, il faut qu'un regard extérieur vienne faire miroir. L'effet Bilbao nourrit les espoirs et les fantasmes de nombre d'élus français. C'est par le regard des autres qu'aujourd'hui une ville ose se regarder.

Ce regard des autres, s'il semble utile pour réactiver un narcissisme collectif, n'est certainement pas suffisant. Il trouve ses limites dans la compétition du style « la mienne est plus grosse que la votre » ou comme on dit à Barcelone en catalan : « la meva es més grossa que la vostra ».

Dans ce magma des points de vue, le conseil doit-il, alors, se réduire à une sorte de chorégraphie sautillante qui consisterait à passer d'un point de vue à un autre. Ce serait gai mais il nous faudrait des collants et des tutus pour faire des pointes devant les édiles, virevolter en assemblée, papillonner et butiner…. Cela risque de devenir lassant. Pour tout le monde d'ailleurs.

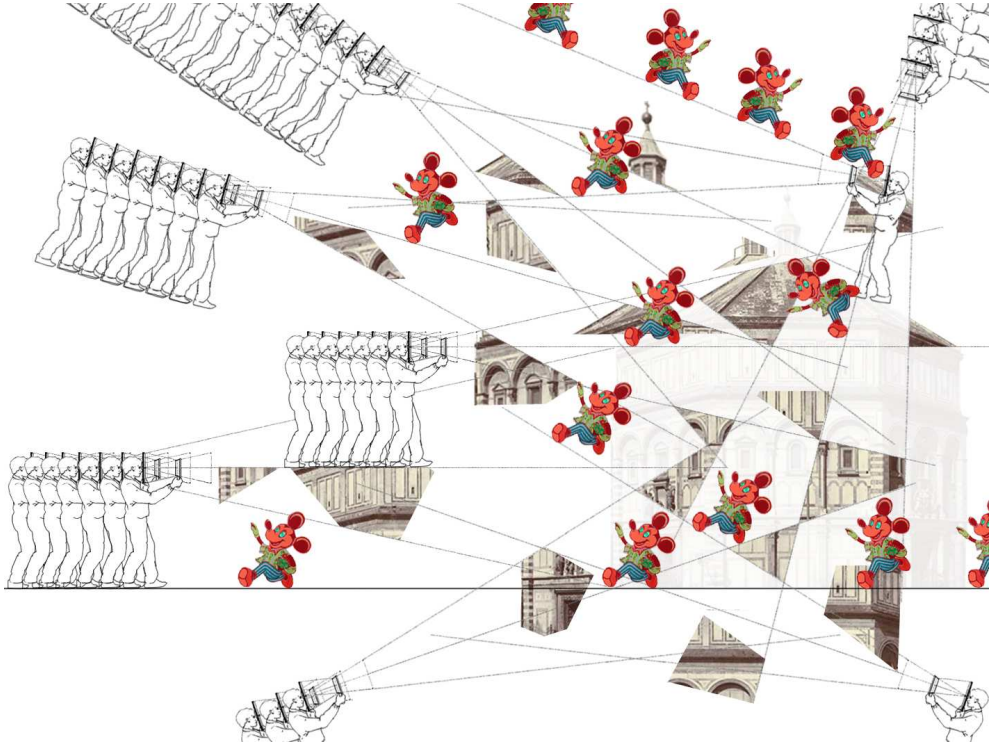

Si nous observons notre profession d'architecte, une partie de celle-ci a considérablement évolué depuis 20 ans, c'est la partie qui recouvre l'urbanisme. D'une positon de maître imposant le tracé exact d'une ville toujours dramatiquement utopique, l'architecte a révisé ses positions face à la ville et de démiurge il est devenu celui qui « aide à passer ». Le pruneau de la farce en quelque sorte ! Sans aller jusqu'à cette connotation laxative, le rôle de l'architecte-urbaniste a considérablement muté et sa vocation nouvelle consiste à être capable de provoquer, par le Projet Urbain, un déplacement des regards que

chaque partenaire portait habituellement sur l'objet, déplacement qui inaugure un croisement et un échange là où les avis étaient figés et inconciliables.

Le conseil ne s'inscrirait-il pas dans une démarche topologiquement analogue ?

Aussi ne s'agirait-il pas tant de présenter quelque chose de fondamentalement nouveau mais bien plutôt de mettre en œuvre un nouveau regard sur cet objet, la ville. Et par le jeu de ce biais, de cet éclairage nouveau, de déclencher une nouvelle prise de connaissance, de provoquer un glissement du point de vue de chacun pour que les regards de ceux qui décident se croisent à nouveau, modifiant ainsi les points de fuite et la mise en perspective du projet.

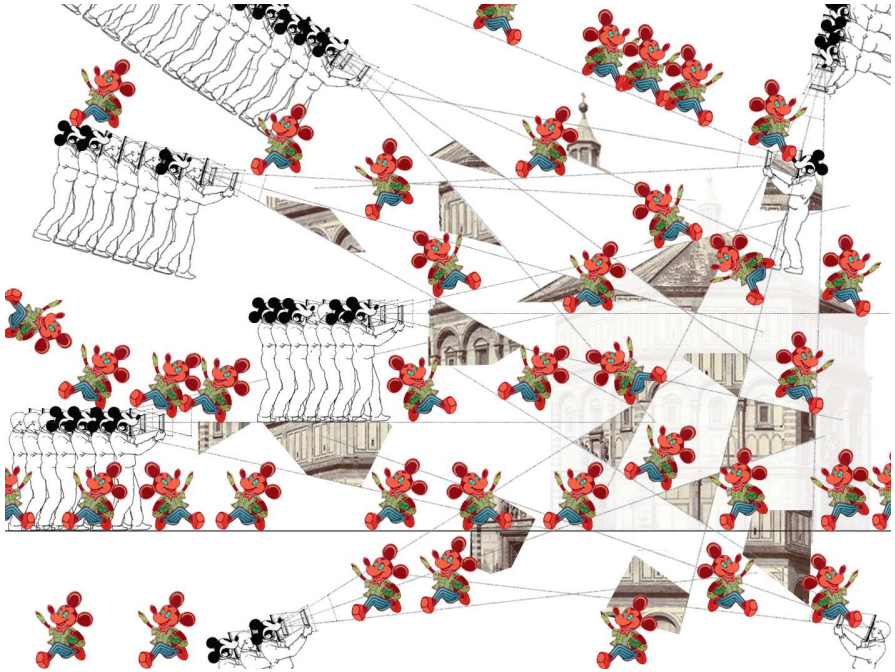

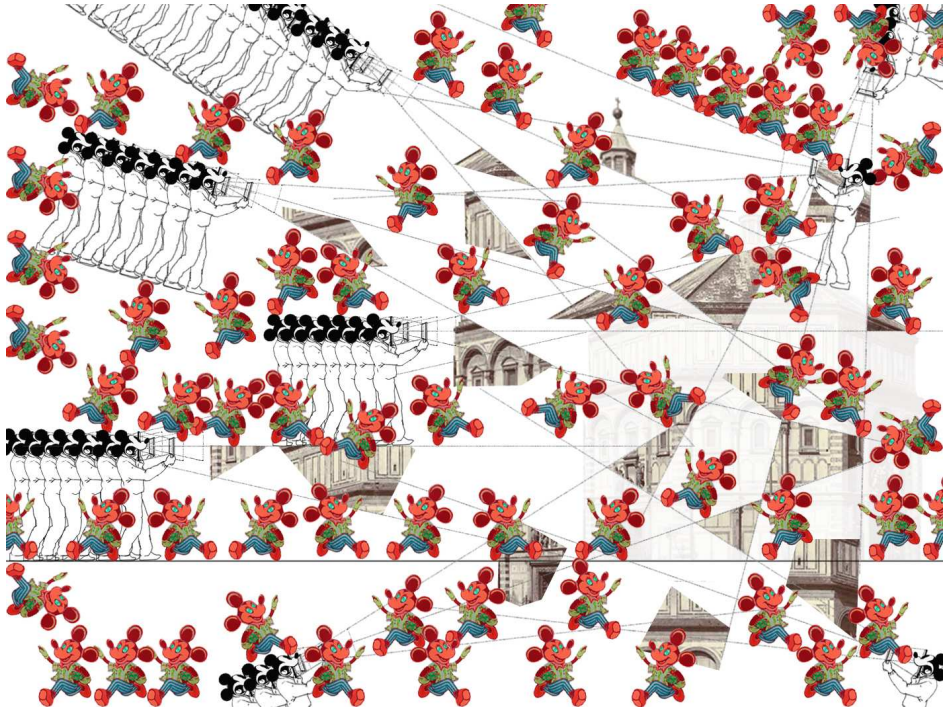

Le travail du conseil, consiste donc toujours à mettre en perspective les projets d'une ville, même si au passage il faut intégrer le dernier godemiché architectural devenu incontournable. Les interventions des Architectes-Conseils se sont effectivement beaucoup éloignées du construit et de l'architecture pour investir toujours plus le non-construit, l'espace libre, ce que l'Asie nommera la vacuité, faîte non d'un vide synonyme de néant mais au contraire du poids et de la matière des relations. Cette mutation dans notre activité est accompagnée de celle des DDE qui évoluent vers l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage. Si chez les architectes la mutation du point de vue ne s'est pas toujours effectuée très facilement, le changement de vocation des DDE, bien plus radicale encore, risque de prendre du temps – il y a tant à faire.

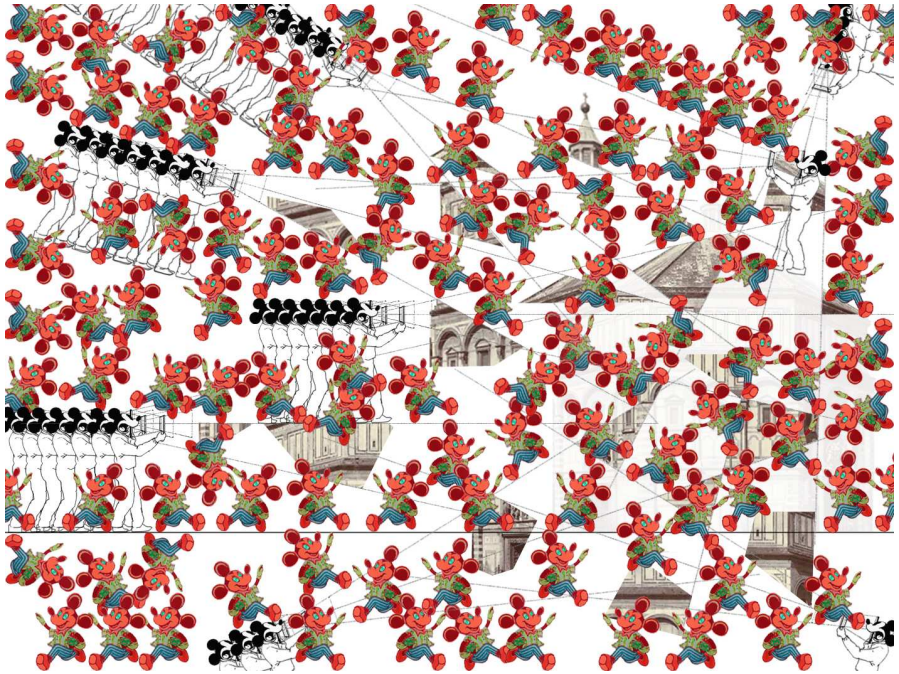

Et puisque j'évoque les DDE, qu'en est-il du Point de Vue, avec majuscules, de l'Etat, avec majuscule ? Car quand enfin les points de vue des différents élus, services ou autres partenaires d'une ville se sont retrouvés autour d'un Projet Urbain, encore faut-il que cela concorde au dernier Point de Vue de l'Etat.

Si la Parole de l'Etat est Unique, comme nous l'entendons souvent dire dans nos DDE, son Point de Vue peut être variable ! Le Point de Vue de l'Etat est sujet à de nombreux remaniements. A chaque changement de ministre, le Point de Vue de l'Etat est remodelé, réadapté. Les fonctionnaires chargés d'assurer la diffusion et la concrétisation du Point de Vue de l'Etat, mais surtout qui ont la charge de faire concorder Parole et Point de Vue, en ont parfois le tournis.

Le Point de Vue de l'Etat est amnésique. Sous les spots doctrinaux du « renouveler c'est démolir », les engagements pris par l'Etat dans le cadre des G.P.V. s'évaporent devant les nouvelles exigences de l'ANRU. Je connais bien un quartier dans la banlieue nord de Paris qui depuis 5 ans, dans le cadre d'un GPV, connaissait moult changements très positivement engagés avec les habitants et qui recueillaient leur assentiment. La greffe d'optimisme commençait à prendre quand l'ANRU s'est chargé de retarder et de remettre en cause tous les travaux prévus et programmés, qu'ils soient d'aménagements ou de réhabilitation, et cela pour aller plus vite ! Voici plus d'un an que les habitants attendent des travaux qui ne commenceront pas avant un an maintenant.

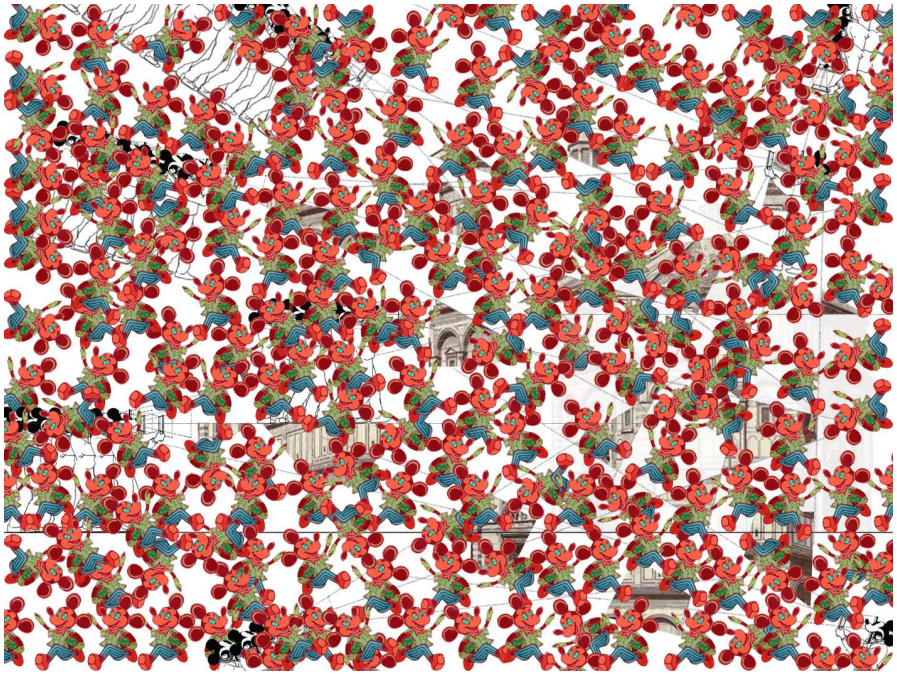

Le Point de Vue de l'Etat est à géométrie variable. Par le jeu de ses relations particulières avec ses partenaires les plus intimes, le Point de Vue de l'Etat peut se démultiplier en autant de points de vue contradictoires. On pourra ainsi refuser d'aider à la réalisation d'une place publique structurante pour la ville et en même temps proposer d'aider au financement d'une galerie commerciale privée qui s'ouvrira dessus. On comprend mal ce point de vue qui prétend aider le privé et non le public. Il faut réaliser alors que la Caisse des Dépôts et des Consignations est d'un côté chargée de porter des prêts et des financements de l'Etat et donc soucieuse d'économie et d'un autre côté, par une de ses filiales, un des investisseurs privés de la dite galerie privée. On peut donc avoir des points de vue doubles sur un même sujet, comme on a, dans d'autres officines, des agents doubles.

Le Point de Vue de l'Etat peut être myope. Si d'avoir toujours le nez dessus provoque des torticolis, d'être trop loin du sujet n'arrange pas la vue non plus. L'aune parisienne n'est pas la meilleure mesure pour évaluer les potentialités d'une commune qui, aux confins de la France, tente de survivre. Toutes les villes de France ne disposent pas d'une ZAC bourrée d'investisseurs qui s'arrachent les terrains à prix d'or. Je connais un maire qui s'est entendu dire qu'il lui fallait financer ses espaces publics par la plus-value réalisée par la vente des terrains sur le secteur limitrophe. C'est certes une très belle idée mais encore faudrait-il que la ville puisse acquérir du foncier et surtout qu'il y ait pléthore d'acquéreurs !

Amnésique, inconstant, variable et myope… tel nous apparaît parfois le Point de Vue de l'Etat.

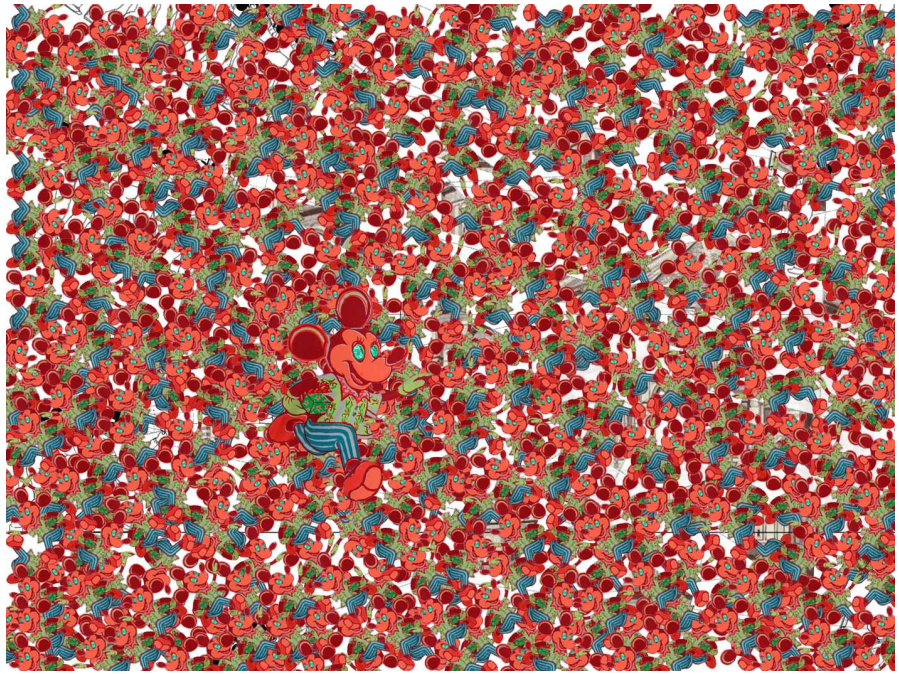

Parfois, parfois seulement ! Car rendons hommage aux agents de l'Etat qui dans les DDE s'appliquent à trouver de la cohérence dans des situations bien compliquées qui les mettent perpétuellement en contradiction avec eux-mêmes dans un débat schizophrénique avec la neutralité du Point de Vue du Règlement. Dans des pays lointains, et certainement barbares, des pratiques initiatiques consistent à marcher sur des braises ou sur des tessons de verre, mais à quoi sommes-nous initiés, en France, pays civilisé, quand nous tentons d'améliorer les contraintes d'un Plan de Protection contre les Risques d'Inondation en proposant un projet urbain qui intègrerait totalement la présence de l'eau pour son cadre de vie ? Le règlement c'est le règlement, il protége la situation à l'instant où il est promulgué aussi pas question de modifier quoique ce soit à la situation ni en mal ni en bien, surtout pas en bien. La situation ainsi figée évoluera fatalement négativement par rapport aux risques énoncés, mais le règlement ne peut accepter d'être modifié.

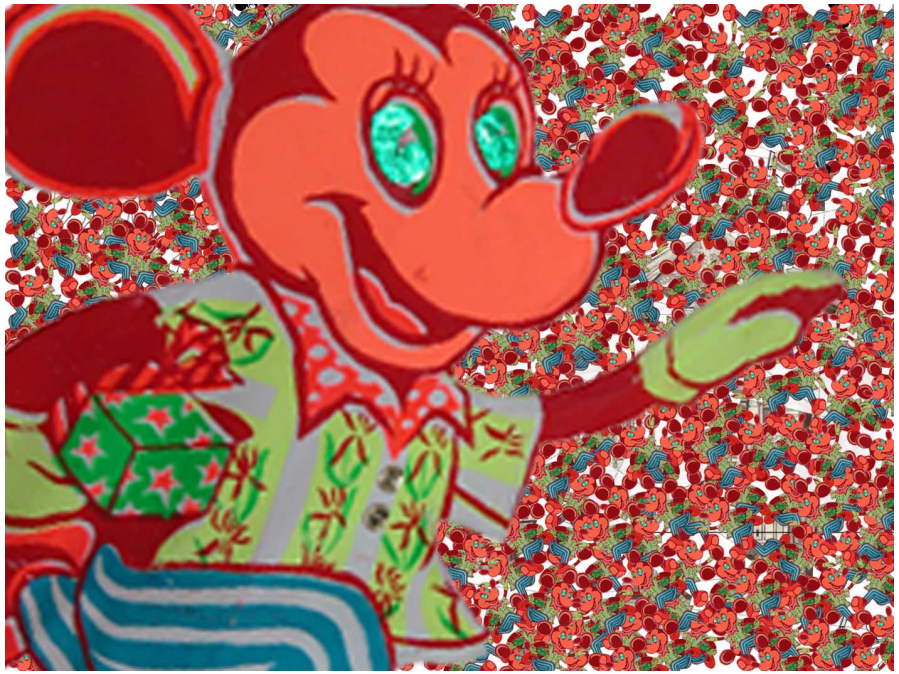

- « Vous pouvez engager une procédure de modification, mais c'est très très long… et ça vous coûtera très très très cher… et ce n'est pas certain que ce sera pris en considération ! »
- - « Mais Monsieur le Chef du PPRI, si nous n'aménageons pas ce terrain, les berges disparaîtront et la situation, qui est déjà héritée d'une mauvaise prise en compte de la présence de l'eau dans ce quartier depuis des siècles, s'empirera d'elle-même… et les risques augmenteront au détriment de la population. Réaliser un projet urbain sur cette friche en augmentant la présence de l'eau par des canaux et des plans d'eau ne peut qu'améliorer la situation et réaliser un cadre de vie où il sera possible de développer un nouveau mode d'habiter respectueux de la nature, etc, etc…. » s'essoufflent le maire, ses adjoints, son urbaniste.
- « Moi, je suis bien d'accord, mais c'est le règlement qui veut pas ! » réplique l'agent penaud d'un ton caverneux qui dévoile les affres d'un combat interne entre soi et l'autre (« Penaud » est un patronyme très fréquent en DDE aussi je peux le citer sans lui faire de préjudice). Et M. Penaud rajoute dans un souffle à peine audible « du Point de Vue du Règlement, c'est pas possible ! ».

Et oui, aujourd'hui même le Règlement a un point de vue et celui-ci, véritable Alien, s'impose au fonctionnaire à qui on demande d'abandonner toute conscience. Il fut un temps, mais c'était alors celui de la royauté, où des philosophes affirmaient que « le droit d'agir selon les mouvements de la conscience est fondé sur la nature même de l'homme, qui étant commune à tous les hommes, ne saurait rien autoriser qui accorde à aucun d'eux en particulier la moindre chose qui tende à la diminution de ce droit commun ». Louis de Jaucourt, c'était le Siècle des Lumières, aujourd'hui avec l'électricité on a tout éteint.

Raison, conscience et liberté. Ne sont-ce pas les trois fées qui portent le conseil ? Les trois mamelles auxquelles nous, architectes-conseils, nous nous abreuvons quotidiennement ?

Que serait un conseil sans cette faculté de l'esprit qu'est la raison, la capacité de raisonner qui, face à des normes ou des règles trop vite affirmées, oppose des critères de vérité et d'erreur , s'entend à partager le bien du mal et à vouloir mettre en oeuvre les moyens pour que s'améliore toute situation où le conseil est demandé. Et que serait ce conseil sans cette liberté de conscience qui permet à

celui qui prodigue le conseil d'avoir de l'intuition là où d'autres ne connaissent plus qu'obéissance, soumission voire servitude.

Fort de cette essence, le conseil saute de son destrier et s'avance dans la cour de la DDE pour partager ce don commun à tous les hommes et à toutes les femmes : réfléchir. Son rôle ne peut pas se réduire à penser pour les autres, mais sa vocation s'exalte dans sa volonté de penser avec tous les autres. L'architecte n'est pas conseil pour affirmer ce qu'il sait car son savoir s'élabore de ce que savent les autres. C'est là son éthique.

Quittant son lit douillet quand point l'aube, l'Architecte-Conseil abandonne son ego et son pyjama au placard, il laisse son dentier dans son verre pour ne pas rayer les parquets, prend un bain pour s'éviter de tremper dans quelques délits d'initié ; sur le seuil il embrasse sur les deux joues son expression architecturale chérie puis il descend, seul, par l'escalier pour ne pas avoir à renvoyer l'ascenseur. C'est là sa déontologie.

Ainsi agit un Architecte-Conseil, porté par son éthique, et bordé par une déontologie que personne ne lui envie. Un Architecte-Conseil par DDE, une DDE par Architecte-Conseil ; un pour tous, tous pour… mais où sont-ils passés ?!

Evidemment si les éperons et les bottes de l'Architecte-Conseil raisonnent seuls dans la DDE, c'est qu'il a raté son entrée ou que la DDE est vide. Disons le franchement, les pas des architectes-conseils ne peuvent pas être seuls à raisonner ainsi sans raison.

Espérons que les DDE ne vont pas continuer à se vider à cause d'un énième plan FUCA, et que ceux qui se seront formés à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage ne passeront pas immédiatement chez les géomètres ou dans les bureaux d'études dès lors qu'ils auront appris toutes les ficelles du métier de bonimenteur ! Parce le conseil auprès du vide, c'est beau face à un jardin zen à Kyoto… mais dans un service de l'Etat, en France, c'est angoissant !

Dois-je encore évoquer la solitude de l'Architecte-Conseil le soir au fond du couloir, quand désinvesti et las, il, ou elle, rejoint son auberge humide, ingurgiter son maigre dîner à quec'zeuros, avant de s'endormir dans son lit froid ?! Car l'Architecte-Conseil est aussi un homme quand il n'est pas une femme, et

inversement ; et cet homme, ou cette femme, a besoin de sentir dans la journée la chaleur d'un engagement commun et sacré pour réchauffer ses nuits.

Pour mener la gymnastique du conseil dans le malstrom des points de vue, il faut un endroit, un lieu où ce qui est amorcé dans le projet puisse trouver une légitimité. Il faut donc un lieu respecté de tous, un lieu d'autorité, un lieu du Logos, un Logos de la Ratio, un creuset où se pense et où se fonde la ville en devenir face aux logorrhées administratives ou commerciales. Un ieu où les compétences des uns ne sont pas volées ou soumises à la connerie des autres, un lieu où l'architecture, la ville et le paysage sont des domaines reconnus.

Les DDE sont-elles l'endroit juste ? Sont-elles le porche de la Cathédrale, d'où peut s'évaluer la pertinence d'une pensée sur le futur de la ville et sur sa mise en perspective ? L'Etat est-il encore capable de porter un projet urbain ou seulement d'ériger des guichets uniques ? Ne sommes-nous pas en train de porter du conseil dans le néant d'une bureaucratie où tout échos meurt étouffé aux bords même de nos lèvres purpurines ?

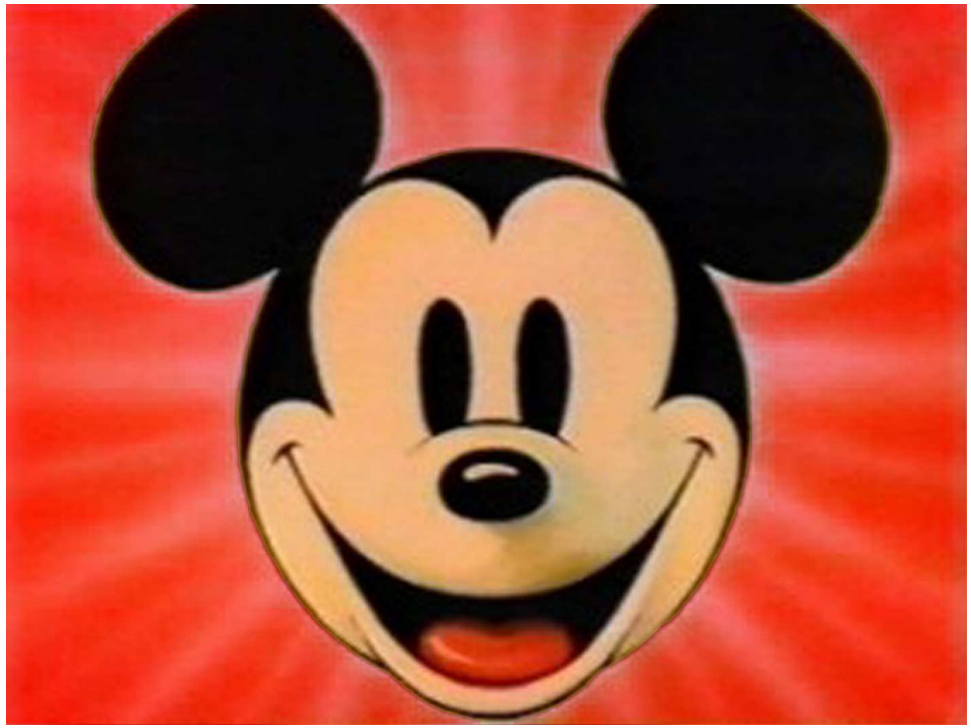

Et nous-même, Architectes-Conseils d'un l'Etat peut être creux, comme peut l'être une poutre que les termites ont abandonnée, ne devons-nous pas engager une mutation génétique radicale, et devenir à notre tour de gros Mickey, portant la joie et l'amusement dans la Ville-Spectacle où s'entassent des architectures chatoyantes comme autant de prothèses avantageuses pour un plaisir dénaturé et factice ? Ne devenons-nous pas enjoindre nos contemporains de cesser d'analyser l'architecture pour se contenter d'en sucer les façades ; ne devons-nous pas cesser nous-même de raisonner contre la démolition systématique du logement social et de son architecture, pour nous adonner, tels de nouveaux prêtres licencieux, aux plaisirs d'un nouvel hédonisme urbain dans une ville où les pauvres sont toujours plus loin.

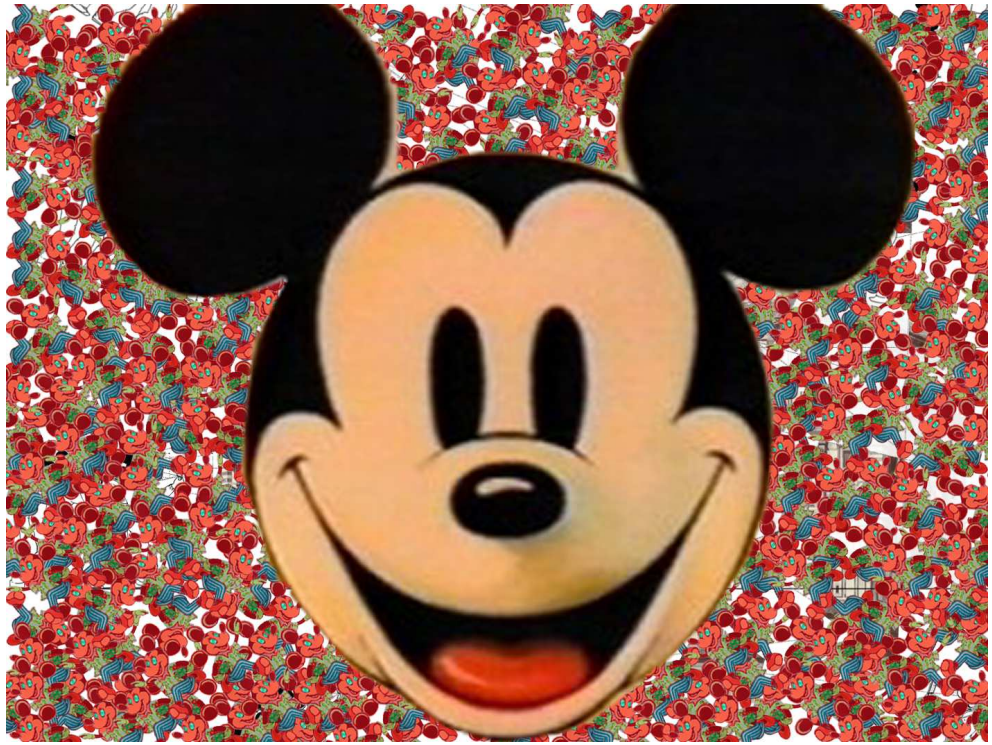

Et chanter sur un air de branle *(ici musique en accompagnement)*, en nous crevant les yeux devant les villes désertifiées, devant les quartiers lugubres et sur les gravats des HLM assassinées :

« Ah mon Dieu que les pauvres sont tristes, ah mon Dieu que les pauvres sont chiants…. »

« Ah mon Dieu que les pauvres sont tristes, ah mon Dieu que les pauvres sont chiants…. »

« Ah mon Dieu que les pauvres sont tristes, ah mon Dieu que les pauvres sont chiants…. »

« Ah mon Dieu que les pauvres sont tristes, ah mon Dieu que les pauvres sont chiants…. »

Dîtes moi que j'ai tort !